

OPÉRATION COMPOSTEURS

L'opération composteurs est lancée. La Communauté de Communes du Pays du Saintois prend en charge 75% du prix, il reste 25% pour les usagers, soit 15€ le composteur en bois de 600L.

Les bons de commande sont à retourner à la CCPS au 21 rue de la Gare 54116 Tantonville ou par mail : christelle.grabias@ccpaysdusainois.fr

La vente se fera sur deux ans, avec deux distributions par an, par retour des bons de commande signés, et lors de permanences à la Maison des Animations au 13 rue Jantival 54740 Vaudigny. Les dates exactes vous seront communiquées via notre site Internet. Le planning est le suivant :

- Pour une distribution début juillet 2019, les bons de commande sont à retourner jusqu'au 03 juin 2019 ;
- Pour une distribution courant septembre 2019, les bons sont à retourner jusqu'au 09 août 2019 ;
- Pour une distribution début avril 2020, les bons sont à retourner jusqu'au 28 février 2020 ;
- Pour une distribution début septembre 2020, les bons sont à retourner jusqu'au 31 juillet 2020.

Chaque foyer en résidence principale, les professionnels, les professionnels en bac commun et les mairies peuvent acquérir 2 composteurs sur la durée de l'opération en une ou deux fois. Par exemple il est possible de commander 1 composteur en 2019 et 1 composteur en 2020, ou 2 composteurs en 2019 ou 2 composteurs en 2020 (par retour de bon de commande). Les foyers en résidence secondaire peuvent acquérir 1 composteur sur cette même durée.

Le retrait de votre/vos composteur(s) se fera sur présentation d'une pièce d'identité **et** d'un justificatif de domicile : votre dernière facture de redevance incitative ou votre carte de déchetterie. Si vous ne possédez pas de carte de déchetterie elle pourra vous être délivrée au siège de la Communauté de Communes, sur présentation d'une pièce d'identité.

Les composteurs sont en bois, d'une capacité de 600L (voir photos au verso) et seront distribués en kit.



BON DE COMMANDE À RETOURNER SIGNÉ

NOM - PRENOM :

RAISON SOCIALE :

SIRET :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

NUMÉRO USAGER (disponible sur votre facture de redevance incitative) :

J'ai une résidence principale / je suis un professionnel ou une mairie, je commande :

1 composteur 600L : 15€

2 composteurs 600L : 30€

J'ai une résidence secondaire, je commande :

1 composteur 600L : 15€

Date et signature :

Souhaitez-vous une formation gratuite sur les techniques et bonnes pratiques de compostage ? OUI NON

NE PAS JOINDRE DE RÈGLEMENT À VOTRE COMMANDE : les composteurs commandés seront ajoutés à votre prochaine facture de redevance incitative.

Chaque composteur sera livré avec une notice de montage et un guide du compostage. L'ambassadrice proposera également, dès la rentrée de septembre, des formations sur les techniques et bonnes pratiques de compostage. Les dates et heures vous seront communiquées via notre site internet.

